

Ton Guide d'entrée en 6^{ème}



Bienvenue

Au Collège



JOFFRE

le principal

Pour les enfants comme pour les parents, l'entrée en sixième est un grand changement.

Être collégien, c'est avoir de nouveaux camarades, prendre d'autres repères, avoir un professeur différent pour chaque matière, changer plusieurs fois par jour de salle en fonction de son emploi du temps. C'est un grand pas vers l'autonomie.

Une nouvelle aventure scolaire commence, nécessitant de la rigueur, de la persévérance, de la curiosité et un travail régulier afin d'acquérir les connaissances et les compétences qui permettront, à la fin des années collège, de construire un projet de poursuite d'études.

Je forme le vœu que cette année scolaire soit riche d'apprentissages et de découvertes !

Ta journée



La journée est rythmée par un emploi du temps. Il y a un professeur différent pour chaque matière (10 ou 11).



« le professeur principal est celui à qui il faut s'adresser en cas de difficulté »

→ Un de tes professeurs est le « professeur principal ». Tu peux t'adresser à lui en cas de difficulté pour lui poser des questions d'ordre général sur le fonctionnement du collège ou de ta classe. Le professeur principal anime des « heures de vie de classe » qui figurent dans l'emploi du temps ; il en organisera plusieurs dans l'année scolaire, pour préparer les conseils de classe par exemple.

→ Comme tu changeras de professeur - et de salle de classe - à chaque heure, tu devras sortir tes affaires (trousse, livres et cahiers) de ton cartable en début de cours et les ranger à la fin.

Il faut t'organiser pour ne pas perdre trop de temps et arriver à l'heure au cours suivant. Avec un peu de méthode, tu y arriveras vite !

au collège



➔ Comme il peut y avoir beaucoup de cours dans la journée, ton cartable peut être très lourd. Les élèves de 6^e disposent d'un casier dans lequel ils peuvent déposer les livres et cahiers par demi-journée. Pour avoir le temps de passer à ton casier, il faut arriver un peu en avance le matin.

Si tu as du mal à t'organiser, demande conseil à tes parents ou à ton professeur principal.

Tu peux également te rendre au CDI (Centre de Documentation et d'Information) pour lire ou consulter des ouvrages.

D'autres activités non obligatoires sont organisées. Les élèves peuvent s'y inscrire librement (dans la limite des places disponibles) :

- La Chorale
- L'Association sportive : demande le programme au professeur d'EPS.
- Le Foyer Socio-éducatif

Mes NOTES :

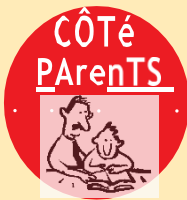


→ Se déplacer dans le collège

→ Tu dois te ranger à l'emplacement de ta classe dans la cour 4 fois par jour : le matin, en début d'après-midi et après chaque récréation. Entre deux cours, tu disposes de 2 ou 3 minutes pour te rendre directement au cours suivant.

→ Pendant les récréations et à l'heure du déjeuner, tu dois obligatoirement rester dans la cour (il est interdit de se promener dans les couloirs).

Le matin, à l'heure du repas et en fin de journée, tu peux également passer à ton casier pour y déposer ou y reprendre des affaires.



Les 10 matières à l'emploi du temps de l'élève de 6^e :

- Français
- Histoire, géographie,

- LV1
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Technologie
- Éducation physique et sportive
- Arts plastiques
- Éducation musicale

Amplitude horaire maximale au collège

Matinée :
8h10-12h20

Après-midi
12h45-17h50

Le collège : une nouvelle organisation de la scolarité

L'entrée au collège est un véritable étape dans la vie de votre enfant

personne (le maître ou

→ L'élève de CM2 passe d'une position de grand dans un lieu qu'il connaît parfaitement et dont il maîtrise les codes, à une position de petit dans un lieu inconnu qu'il doit découvrir. Si l'adaptation apparente est rapide (élèves vite « à l'aise »), l'autonomie réelle au regard de la scolarité vient progressivement. Les élèves de 6^e - et au-delà - sont le plus souvent peu autonomes : votre accompagnement leur sera donc nécessaire !

→ À ce changement de lieu, s'ajoute une modification de la relation à l'enseignant : à la dépendance affective de l'élève à une seule

la maîtresse)
succède un
ensemble de
relations moins
personnelles
avec plusieurs
professeurs ; cela
peut présenter
une réelle
difficulté pour
certains élèves
qui travaillaient
auparavant pour
« faire plaisir à
leur maître(sse)
».

➡ **Aider
son enfant
en 6^e, c'est
d'abord
s'intéresser
à sa
scolarité :**

- lui demander comment
s'est passée sa journée,
- discuter de ses
relations avec
ses camarades,
avec ses
professeurs,
- échanger -
au-delà de ses
résultats - sur ce
qu'il apprend, ce
qui lui plaît...

Qui fait quoi



En plus des professeurs, de nombreux adultes travaillent au collège et contribuent à l'organisation de la vie et des études dans l'établissement :

Le principal dirige l'ensemble de l'établissement scolaire.

Le principal adjoint est responsable de l'organisation de la scolarité.

Les secrétaires du collège s'occupent des dossiers (inscription, examens...).

Les CPE (Conseiller Principal d'Éducation) sont les responsables du service

« Vie Scolaire » et s'occupent des élèves en dehors des cours : retards, absences, respect des règles du collège.

Les assistants d'éducation (surveillants) travaillent avec les CPE. Ils sont là pour surveiller, faire respecter les règles du collège et veiller à la sécurité. Ils apportent aussi une aide au travail personnel des élèves pendant les heures de permanence.



au collège ?



La professeure documentaliste : responsable du CDI (Centre de Documentation et d'Information), elle favorise l'accès à la lecture et aide les élèves pour les recherches documentaires.

La professeure de l'ULIS / référente handicap : elle suit les élèves en situation de handicap.

L'assistante sociale accompagne les élèves et les familles qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières... Elle a aussi un rôle d'écoute et de soutien.



La PSY-EN (Psychologue de l'Éducation Nationale) accompagne les élèves et les familles pour les questions d'orientation (en fin de 3^e ou vers les enseignements adaptés).

L'infirmière s'occupe des élèves qui présentent des problèmes de santé ou des difficultés personnelles, organisent pour tous des actions de prévention et d'éducation à la santé et à l'hygiène, planifient les rendez-vous avec le **médecin scolaire**.



Les agents sont chargés de l'entretien des locaux et assurent le service de la cantine.

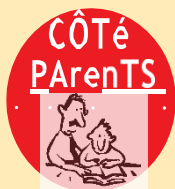
La secrétaire Générale et le secrétariat d'intendance sont responsables de la cantine. Ils organisent les travaux de réparation et d'entretien.



Mes NOTES :

Vos interlocuteurs au collège

Il n'est plus possible pour les parents de rencontrer la maîtresse ou le maître de manière informelle le matin ou le soir à la sortie de l'école. Les relations collège-famille sont davantage formalisées.



→ **Le carnet de correspondance :**
il est conseillé de le regarder tous les soirs dans un premier temps, 2 ou 3 fois par semaine ensuite.

→ **L'espace numérique PRONOTE :**
des codes personnels vous seront donnés en début d'année. Ils vous permettront d'avoir accès à des informations sur la scolarité de votre enfant : emploi du temps, cahier de texte (devoirs et leçons), évaluations, remarques relatives à son travail ou son comportement, messages de la direction.

→ **Les rencontres parents-professeurs :**
Des réunions seront organisées par le collège pendant l'année :
D'autres rencontres individuelles peuvent vous être proposées à l'initiative des professeurs, des CPE ou de la direction du collège.

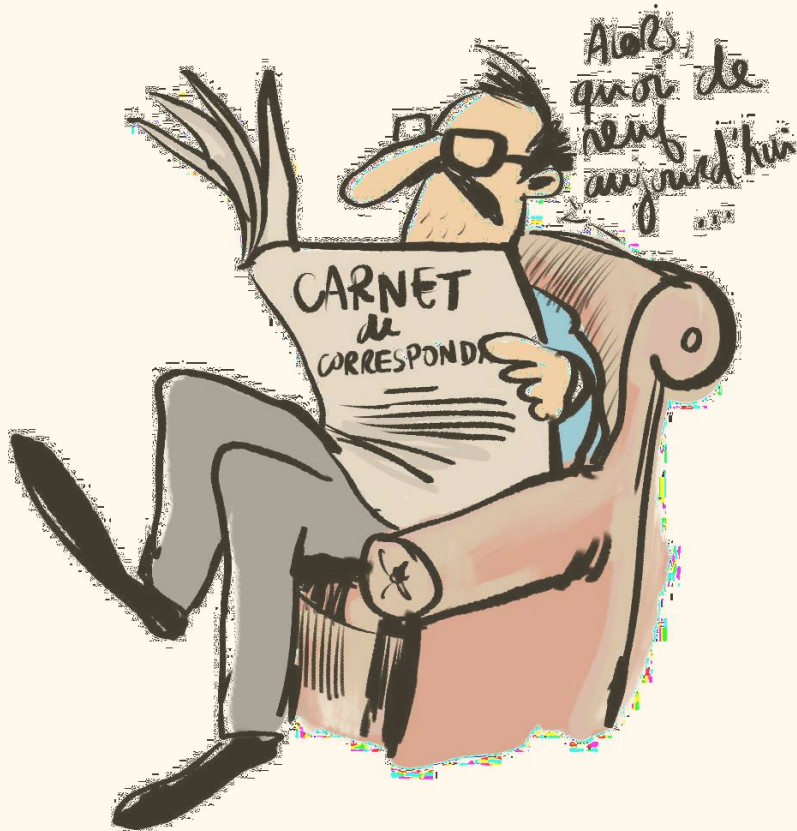
De votre côté, n'hésitez pas à solliciter, au besoin, des rendez-vous auprès des professeurs par le biais du carnet de correspondance ou de PRONOTE.

→ **Les personnels médico-sociaux :**
n'hésitez pas non plus à contacter ces professionnels, dès le début d'année si nécessaire pour la mise en place :

- **d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** en cas de pathologie ou allergie qui nécessite un suivi médical sur le temps scolaire ou un protocole d'urgence,

- **d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** en cas de trouble des apprentissages et pour lequel des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires,

- **ou pour toute autre situation relevant de leurs compétences.**



ZOOM sur le carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est la pièce d'identité de votre enfant au collège. Il doit comporter une photo et votre enfant doit toujours l'avoir en sa possession. À quoi sert-il ?

- entrer et sortir du collège
- consulter son emploi du temps (horaires, salles...)
- régulariser les absences : billet du carnet de correspondance
- communiquer avec les professeurs ou autres personnels du collège, prendre connaissance des messages ou observations
- noter les rendez-vous parents-professeurs

Le respect des règles



Comme pour toute collectivité, la vie au collège est régie par de nombreuses règles. Elles sont regroupées et présentées sous la forme d'un règlement intérieur que tu peux consulter dans ton carnet de correspondance ; tu dois le lire et le signer avec tes parents.

À quoi servent ces règles ?



Elles répondent principalement à deux nécessités :

→ Se sentir en sécurité, et respecté au collège.

Les règles interdisent donc les agressions, physiques et verbales : insultes mais aussi moqueries.



→ Les professeurs doivent pouvoir faire cours dans une ambiance de travail positive et paisible.

En effet, quand il y a trop de bruit ou que certains élèves mobilisent par leur comportement l'attention du professeur, il n'est plus possible de se concentrer pour bien apprendre.

pour le bien-être de tous



**C'est pourquoi l'autorité
De tous les adultes doit être respectée.**

→ **Quand un élève ne respecte pas les règles, il peut être repris, puis puni :** le professeur peut le changer de place dans la classe, mettre un mot dans son carnet, lui donner une punition (exercice supplémentaire), une retenue.

→ **Si c'est plus grave** ou que l'élève n'améliore pas son comportement, le professeur rédigera un rapport pour que la direction soit prévenue.

Un entretien est alors organisé avec les parents et l'élève peut être sanctionné : avertissement, mesure de responsabilisation, exclusion temporaire de l'établissement.

Pour bien réussir ta scolarité, sois attentif aux autres :

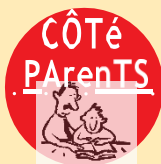
> **Sois respectueux de tes camarades :** garde-toi de toute violence mais aussi des moqueries qui peuvent blesser.

> **Adopte en classe une attitude de travail et respecte les règles de prise de parole** afin que chacun puisse se concentrer et participer dans de bonnes conditions.

Mes NOTES :

Le climat scolaire

et les relations famille / collège



L'instauration et le maintien d'un climat scolaire de qualité sont des éléments déterminants pour le bon épanouissement de tous les élèves, et en particulier des plus fragiles scolairement.

Parmi les éléments qui y contribuent, on trouve :

→ La qualité de l'enseignement et son adaptation aux besoins des élèves

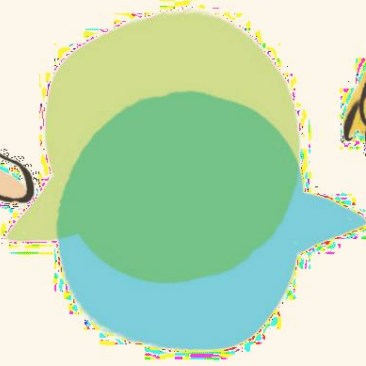
→ La sécurité, le cadre de travail, l'implication et le sentiment d'appartenance

Mais aussi :

→ Les relations entre les personnes, aussi bien au sein du collège entre élèves et avec les professeurs, **qu'entre le collège et les familles.**

En effet, l'établissement d'une **relation de confiance** est un élément central de la réussite scolaire. Si la famille ne porte pas un regard positif sur le collège, l'enfant peut être pris entre deux discours différents, voire contradictoires. Son comportement, son bien-être, et ses résultats au collège risquent de s'en ressentir.

La coéducation permet la coopération : c'est reconnaître chez l'autre les compétences qui sont les siennes, son caractère spécifique (le collège n'est pas la famille, et vice versa) et son utilité pour permettre au jeune de se construire.



L'adolescence est souvent l'âge de la transgression, et votre enfant qui entre en 6^e sera bientôt un adolescent.

Les parents d'un adolescent qui transgresse les règles ne sont pas en cause. Quand le collègue fait appel à vous, c'est pour permettre à cette coéducation de jouer tout son rôle en déployant autour de l'élève un cadre sécurisant : les règles, les attentes, les principes seront ainsi énoncés conjointement par le collègue et par la famille.

C'est pour cela qu'au collège, encore plus qu'en primaire, la construction d'une relation positive entre les parents et l'école est tout à fait déterminante.

« [...] la construction d'une relation positive entre les parents et l'école est tout à fait déterminante pour permettre au jeune de se construire »

être collégien



Ta journée n'est pas terminée à la fin de la dernière heure de cours. Le travail scolaire se poursuit et s'anticipe à la maison.

Ces conseils vont te permettre de consolider les apprentissages faits en classe et de bien te préparer : tu pourras ainsi participer avec plus de confiance aux cours suivants et poser des questions précises quand tu auras besoin d'explications supplémentaires.

Les bonnes habitudes de travail que tu prendras pendant ton année de 6^e te seront utiles jusqu'à la 3^e, et même au-delà.



1

Commence par vider ton cartable :

Sors un à un de ton cartable les cahiers et relis les leçons que tu as écrites pendant la journée, les corrections d'exercices.

Profites-en pour ranger ou coller les feuilles volantes, mettre de l'ordre dans les classeurs.

2

Prends ensuite ton agenda (ou cahier de texte PRONOTE) et regarde les devoirs que tu as pour le lendemain.

Apprends les leçons d'abord, puis fais les exercices en essayant de ne pas regarder la leçon. Si tu n'arrives pas à faire un exercice, relis la leçon pour y trouver les informations qui te manquent.

à la maison

Tous les soirs, le mercredi et le week-end, tu dois « faire tes devoirs ».



3

Vérifie également ton emploi du temps pour le lendemain : il y a peut-être des cours pour lesquels tu n'as pas noté de leçons ou de devoirs à faire dans ton agenda, mais il faut tout de même relire et apprendre le cours.



4

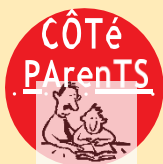
Le mercredi et le week-end (et s'il te reste un peu de temps le soir), fais tes devoirs à l'avance. N'oublie pas de prévoir d'étaler dans le temps les travaux plus longs (recherches, exposés, travaux d'écriture) et les lectures.



5

Fais ton cartable pour le lendemain : livres et cahiers, trousse, matériel spécifique (crayons de couleurs, instruments pour la géométrie, pour l'art plastique, l'EPS, etc.).

N'oublie pas ton carnet de correspondance, il te sera demandé à ton arrivée au collège !



Aider son enfant à la maison

→ Emploi du temps et préparation du cartable

→ L'élève de collège n'a plus sa classe, sa table et sa case. Il doit apporter tous les jours au collège les livres et cahiers dont il a besoin en fonction de son emploi du temps.

Votre enfant a besoin - surtout au début - de votre aide pour « lire » son emploi du temps et pour penser à tout !

- Aidez-le à faire son cartable la veille au soir ; ne pas oublier le carnet de correspondance
- Pensez aussi à couvrir les livres et incitez votre enfant à en prendre soin
- Complétez et signez rapidement les documents demandés :
c'est aussi une manière de lui montrer l'importance que vous accordez à sa scolarité.

« [...] Il est important d'accompagner son enfant vers l'autonomie, sans se substituer à lui, ni trop l'assister. »

➡ Les leçons et devoirs

La place du travail personnel augmente notablement au collège. Le suivi d'un élève de 6^e demande du temps et de l'énergie...

➡ Comment aider son enfant sans faire ses devoirs à sa place ?

Il est important d'accompagner son enfant vers l'autonomie, sans se substituer à lui, ni trop l'assister. Vous pouvez :

- Demander à voir son agenda ou son cahier de texte.
- Insister auprès de votre enfant pour qu'il y note correctement les devoirs et leçons.
- Consulter PRONOTE.
- Aider votre enfant à planifier son travail à la maison.
- Demander à voir les devoirs faits (vérifier qu'ils ont été faits avec soin).
- Consulter ses cahiers et ses classeurs régulièrement.
- Faire réciter les leçons (sauf exception, chaque cours donne lieu à une leçon à apprendre).

Les année



Ton année de 6^e est très importante car tu vas construire les bases de ta scolarité pour les quatre années de collège.

Tu grandis et tu peux avoir envie de plus de liberté. C'est légitime, mais tu es encore très jeune et tu as des besoins spécifiques :

→ Tu as besoin d'un bon sommeil, 10 ou 11 heures par nuit. Ne te couche pas trop tard. Évite aussi les écrans avant de te coucher car cela peut t'empêcher de bien dormir.

→ Tu es en pleine croissance et tu as besoin d'une alimentation équilibrée. Prends aussi le temps de bien déjeuner le matin.

→ Grandir, ce n'est pas faire les erreurs des plus grands que soi, mais les éviter autant que possible.

**Attention
au piège
du tabac... !**



s collège



→ Les jeux vidéo et les réseaux sociaux (majorité numérique à 15 ans loi 7.07.23) sont des sources de plaisir et d'échange, mais peuvent présenter des dangers. Reste prudent et mesuré dans tes usages, parles-en à tes parents et respecte les limites qu'ils te fixeront : elles sont là pour te protéger.

→ Attention à ce que tu diffuses sur internet, ne donne pas d'informations personnelles qui pourraient être récupérées et utilisées contre toi ou contre un de tes camarades.

→ Aucune photo et aucun film ne doivent être pris à l'intérieur du collège **et encore moins diffusés sur les réseaux sociaux.**



Petit conseil pratique

Évite d'apporter au collège des objets pouvant attirer la convoitise : smartphones, mp4, jeux électroniques, vêtements de marque.

Tu n'en as pas besoin.

Tes relations avec tes camarades n'en seront que de meilleure qualité : tu sauras qu'ils t'apprécient pour toi-même, pas pour jouer avec ton téléphone !

Mes NOTES :



Bientôt ado !

L'élève de 6^e est un pré-ado. Entre la 6^e et la 3^e, la transformation du jeune est considérable : son rapport au monde va être très profondément modifié.

Le collège met en place au cours des quatre années de la scolarité différentes actions de prévention sur les sujets suivants :

- Les discriminations, le racisme
- Le racket, la relation aux pairs et la gestion de conflits, le harcèlement
- La sexualité et les relations amoureuses
- Les dépendances : produits psychoactifs mais aussi jeux vidéo et internet
- Les réseaux sociaux

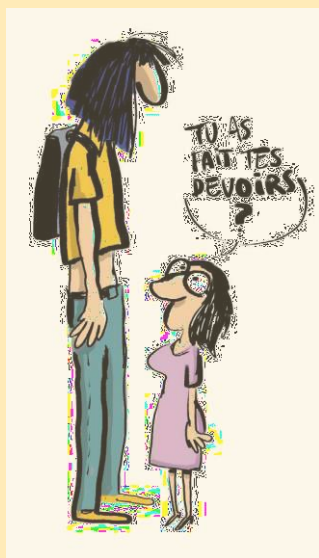
La coéducation est essentielle dans tous ces aspects de la construction du jeune ; les parents doivent donc également échanger avec leur enfant sur ces sujets.

Si l'adolescence peut être une période d'épanouissement, c'est également un temps pendant lequel certains enfants peuvent être plus fragiles.

Il arrive que le jeune rencontre des difficultés dans ses contacts avec les autres élèves. Il peut se sentir ou être agressé. On parle alors parfois de harcèlement.

Il s'agit de situations complexes qui s'inscrivent le plus souvent dans l'histoire du jeune et/ou dans la dynamique du groupe.

Si vous pensez que votre enfant est concerné en tant que victime ou agresseur, il est essentiel que vous en informiez le collègue qui œuvrera pour faire cesser la situation.



Kit d'urgence pour les petits bobos des premiers jours au collège



Que faire si...

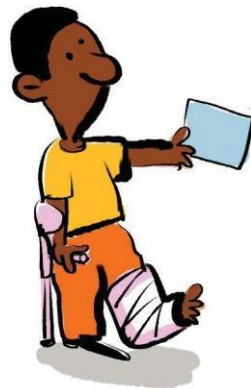
➡ **Je suis perdu(e), je ne trouve plus ma salle, ma classe :** pas de panique, c'est normal d'être un peu perdu au début de l'année. Demande au bureau des surveillants (Vie Scolaire) : ils t'aideront à retrouver ta classe.

➡ **Je suis en retard :** présente-toi directement en classe. Si le professeur t'accepte en cours, il notifiera ton retard dans Pronote. S'il ne t'accepte pas en cours, tu dois aller à la Vie Scolaire et tu seras accueilli en permanence.



Je ne me sens pas bien : tu en parles à un adulte qui t'enverra éventuellement à l'infirmerie. Tu peux aussi t'adresser au bureau des surveillants. **Rappel : il est interdit d'apporter des médicaments au collège sans prévenir l'infirmière et sans avoir une ordonnance.**

➡ **J'ai une dispense d'EPS :** présente le certificat médical à ton professeur d'EPS et à la vie scolaire. Avoir un certificat ne te dispensera pas automatiquement d'assister au cours d'EPS.





→ J'ai un problème avec mon casier : demande à un surveillant de t'aider.

→ J'ai oublié mon carnet de correspondance : le surveillant va te remettre une fiche de liaison



→ Je suis absent (maladie, rendez-vous médical ou administratif sur le temps scolaire) : demande à tes parents d'appeler le collège dès que possible pour prévenir. Quand tu reviendras au collège, tu devras passer au bureau de la vie scolaire pour présenter un billet d'absence du carnet de correspondance signé par tes parents (même s'ils ont déjà appelé) avant de retourner en classe.



→ Je me sens dépassé(e), je n'arrive pas à m'organiser : c'est normal au début de se sentir un peu bousculé(e) par tous ces changements. Si ça dure ou que tu es inquiet(e), parles-en à un adulte avec qui tu te sens en confiance (tes parents, la CPE, ton professeur principal...), afin qu'on trouve rapidement avec toi une solution qui t'aidera.



Collège Joseph JOFFRE

**Standard Collège (pour
joindre les différents
services, CPE, infirmerie,
intendance, secrétariat de
direction...) :04 67 15 95 40**

**ViVe le
collège**